



Les Mousquetaires du Val d'Europe...

Ont le plaisir de vous convier aux épreuves des Circuits
Nationaux Epées Vétérans Dames & Hommes.



Samedi 20 et Dimanche 21 Octobre 2018

Pour tous renseignements : **+33.6.51.63.70.49 - Olivier Hélan-Chapel**

president@escrime-val-europe.com

51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com

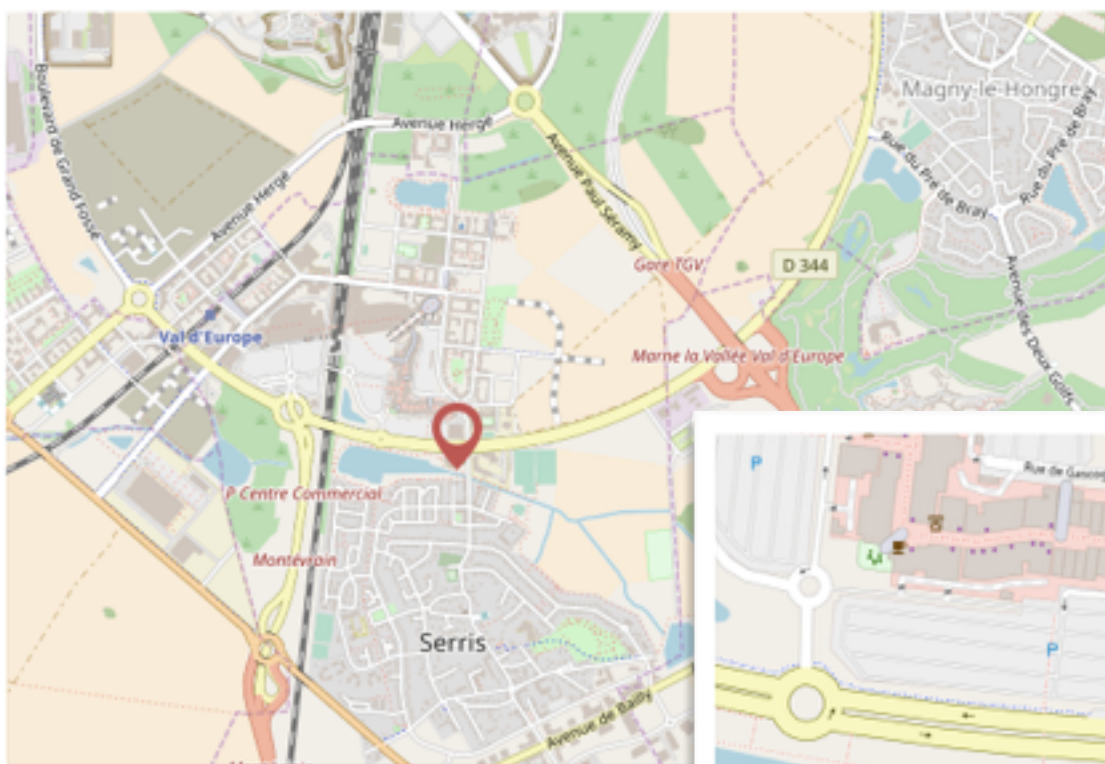
I - LIEU :

Gymnase Eric TABARLY

47, rue Emile Cloud

77700 Serris - France

Latitude : 2.7860200 | Longitude : 48.85065000



51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com



Accès :

- Autoroute A4, Sortie 12.1 en direction du Val d'Europe;
- TGV, gare de Chessy Marne la Vallée ;
- RER, gare de Val d'Europe ;
- Aéroport de Roissy CDG puis navette jusqu'à la gare de Chessy Marne la Vallée.

Une navette sera mise en place de la Gare de Val d'Europe au lieu de compétition et desservira également l'hôtel ACE à Bailly Romainvilliers. Si vous avez besoin d'une navette, **nous contacter au plus tard le 10 Octobre 2018** - president@escrime-val-europe.com

II - ENGAGEMENTS :

Les inscriptions se feront jusqu'au mercredi 17 Octobre 23H59 :

- Pour les tireurs licenciés FFE, engagement en ligne sur le site FFE ;
- Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, par mail à l'adresse suivante president@escrime-val-europe.com, en mentionnant : Nom, Prénom, date de naissance, club, nation, N° licence. **Ils devront présenter leur licence nationale ou F.I.E.** Les organisateurs pourront demander aux tireurs licenciés à l'étranger de signer une décharge de responsabilité.
- Montant : Les droits d'engagement sont fixés à **15 € pour l'épée dames, 18€ pour l'épée hommes.** Les tireurs étrangers sont exemptés de droits d'engagement.

TIREURS NON-INSCRITS : Dans le cas où le tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté, auprès du directoire technique de l'épreuve, d'une amende individuelle (payable au club organisateur) d'un montant de 5 fois le droit d'engagement à la dite-épreuve et avoir prévenu l'organisateur, par tous les moyens possibles.

TIREURS ABSENTS : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre les mains du club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2008).



III - HORAIRE :

Samedi 20 Octobre		Hommes	
Appel		13h00	
Scratch		13h45	
Début		14h00	
Dimanche 21 Octobre		Hommes	Dames
Appel		07h45	09h00
Scratch		08h15	09h15
Début		08h30	09h30

IV - FORMULE :

Conforme au règlement sportif de la FFE pour la saison 2018/2019 et en particulier le chapitre 8 : Les épreuves vétérans.

<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Comme le prévoit le règlement sportif 2018-2020, la compétition à entrées progressives, débutera le samedi après-midi.

V - DEROULEMENT DES EPREUVES :

Principe :

Les catégories V1, V2, V3 et V4 sont mélangées pour les tours de poules.

Les poules sont établies sur la base du dernier classement national disponible, en tenant compte de l'appartenance aux clubs puis dans la mesure du possible de la catégorie des tireurs concernés.

L'organisateur avec l'accord de la commission vétérans pourra aménager exceptionnellement la formule de la compétition à l'épée hommes et/ou dames si les conditions d'organisation rendaient son déroulement difficilement maîtrisable et ce, pour quelque raison que ce soit.



Tours de poules Epée dames :

- Jusqu'à 13 participants : poule unique, éventuellement dédoublée (voir ci-dessous) ;
- Entre 14 et 30 participants : un seul tour de poules de 7 tireurs minimum, 3 poules maximum et 1 poule de 10 maximum ;
- A partir de 31 participants : deux tours de poules de 6 et 5.

Tours de poules Epée hommes :

L'épreuve se déroule sur deux jours, avec une entrée progressive.

Les tireurs qui changent de catégorie conservent pour les trois premiers CN, leur place au classement F.F.E. de fin de la saison précédente.

1) Le samedi sont concernés :

- Les tireurs V₁ et V₂ classés F.F.E après la 64^{ème} place jusqu'aux tireurs non classés ;
- Les tireurs V₃ classés F.F.E après la 32^{ème} place jusqu'aux tireurs non classés.

Formule : un tour de poule de 7 ou 6 sans éliminés catégories mélangées suivi d'un tableau d'élimination directe catégories séparées.

Dans chaque catégorie, les tireurs qui se qualifient pour le tableau de 8 sont qualifiés pour la suite de la compétition le dimanche.

Si une catégorie a un effectif inférieur ou égal à 8 tireurs au moment du scratch, alors ces tireurs ne participeront pas au pré-tournoi et seront directement qualifiés pour le lendemain.

2) Le dimanche matin sont concernés :

- Les tireurs V₁ et V₂ classés F.F.E jusqu'à la 64^{ème} place ;
- Les tireurs V₃ classés F.F.E. jusqu'à la 32^{ème} place ;
- Les tireurs V₄ classés ou non F.F.E. ;
- Les tireurs classés en seniors F.F.E jusqu'à la 300^{ème} place ;
- Les tireurs étrangers non licenciés FFE ;
- Les tireurs qualifiés à l'issue de la compétition de la veille ;
- Les tireurs repêchés, pris dans l'ordre du classement après les tours de poules du samedi. Ce repêchage a pour but de permettre le lancement en une seule vague de poules de 6. Si le nombre de pistes le permet, le nombre de repêchés peut être supérieur à cinq. Les tireurs repêchables ne pourront être acceptés que s'ils se sont fait pointer avant le scratch.

Formule : deux tours de poules, toutes de 6, sans éliminés catégories mélangées suivis d'un tableau d'élimination directe.

VI - RECOMPENSES :

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés à partir de 32 participants.



VII - ARBITRES :

Un arbitre dédié sera exigé à partir de 7 tireurs engagés (totalité hommes et dames). Il arbitrera dès le 1er jour de compétition. L'arbitre dédié pourra être d'un autre club, d'un autre département, d'une autre zone ou d'un autre comité. Les clubs qui engagent entre 4 et 5 tireurs (fleuret et sabre) et entre 4 et 7 tireurs (épée) pourront, exceptionnellement, utiliser un Tireur Volontaire (TV), s'ils ne peuvent fournir un arbitre dédié. Le TV sera présent le 2ème jour seulement. Dans ce cas, le TV sera licencié, obligatoirement, dans le club."

ARBITRAGE ET DÉFRAIEMENT

Le TV sera obligatoirement du club engageant les tireurs. Il sera seulement sollicité dans le cas d'un nombre insuffisant d'arbitres. Il prendra la responsabilité de sa poule et arbitrera le maximum de matchs en fonction de ses disponibilités. S'il le peut, il arbitrera les matchs de tableau.

Lorsque sa compétition sera terminée, il restera à la disposition du directoire technique qui lui indiquera s'il doit encore officier. Le TV devra régler son engagement. Le TV recevra une indemnité d'arbitrage de 10 € par tour de poule et de 2 € par match de tableau. Son indemnité ne pourra pas excéder l'indemnité due à un arbitre dédié ayant un diplôme équivalent. Son repas de midi sera pris en charge par l'organisateur. Son déplacement et son hébergement seront à la charge du club qui l'a engagé sur l'extranet. Le TV ne sera pas indemnisé s'il n'est pas sollicité par l'organisateur. Les arbitres dédiés et les TV seront de niveau régional minimum. Les arbitres en formation régionale pourront éventuellement arbitrer un circuit vétérans, avec l'accord de leur CRA, dans le cadre de leur formation.

La CNA sensibilise l'ensemble des clubs pour que le Tireur Volontaire ne soit pas utilisé systématiquement à l'engagement de tous les circuits et qu'un réel effort soit fait pour que ceux-ci engagent un arbitre dédié non tireur. Le niveau des arbitres sur un circuit vétérans. Les arbitres dédiés et les TV seront de niveau régional minimum. Les arbitres en formation régionale pourront éventuellement arbitrer un circuit vétérans, avec l'accord de leur CRA, dans le cadre de leur formation.



IX - RESPONSABILITES :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au R.I. de la F.F.E. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte.

X - EQUIPEMENT :

Doit être conforme aux normes de sécurité F.F.E.

XI - RESTAURATION :

Une buvette sera ouverte sur place durant toute la compétition.

XII - MATERIEL :

Un stand PLANETE-ESCRIME sera présent sur le lieu de la compétition.



XIII - HEBERGEMENTS :



Ace Hôtel Paris Marne-La-Vallée

3 Boulevard des Artisans

77700 Bailly-Romainvilliers

France

+33.1.61.10.10.85

bailly@ace-hotel.com

www.ace-hotel-bailly-romainvilliers.fr

Latitude : 48.848921 | Longitude : 2.831221



Monsieur BAZIN, hôtelier partenaire nous propose un tarif exceptionnel de :

- 104 € la chambre triple ou quadruple + taxe de séjour ;
- Petit déjeuner est offert ;
- Réservation avec le code « escrime2018 » dans la limite des stocks disponibles.

51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com



Autres hébergements accrédités par l'organisation :

Campanile Marne la Vallée

8 Avenue Marie Curie, 77600 Bussy-Saint-Georges

+33.1.64.66.62.62

-55.00€ la nuit en tarif sportif sur présentation de la licence (chambre double ou triple), + 1.10€ de taxe de séjour par personne par nuit + 10.90€ de petit déjeuner par personne.

Première Classe Marne la Vallée

8 Avenue Marie Curie, 77600 Bussy-Saint-Georges

+33.1.64.66.62.62

- 42 € la chambre + 5.90 € le petit déjeuner + 0.99 € la taxe de séjour.

Kyriad Disneyland Paris

10, Avenue de la Fosse des Pressoirs, 77700 Magny-le-Hongre

+33.1.60.43.61.61



XIV - OPTIONS :

A confirmer au plus tard le 10 Octobre 2018 :

- 1) Notre partenaire et fournisseur champagne **MILLOT sera présent sur les deux journées**, vous pouvez passer vos commandes en amont et récupérer celles-ci le jour de la compétition. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com et nous vous ferons parvenir un bon de commande à nous retourner.
- 2) Ce CN est la 100 ème édition du CN vétérans, nous souhaitons organiser un cocktail dinatoire, celui-ci est sur réservation et avec une participation de 12 € par personnes. Il vous suffit de nous adresser un mail à president@escrime-val-europe.com.

A bientôt sur nos pistes...



51 rue de Paris, 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
www.escrime-val-europe.com / lesmousquetaires@escrime-val-europe.com